



Université de Montréal
 Pavillon J.-Armand Bombardier
 Amphithéâtre 1035
 Information : 514 343-2137
 Inscription : www.etatdedroitetvirtualite.net

Regroupement
 Droit et changements

Séminaire international

ÉTAT DE DROIT ET VIRTUALITÉ

23 et 24 octobre 2007

Séminaire international

État de droit ET VIRTUALITÉ

Le virtuel est une « notion passerelle ». Lucien Sfez observe qu'elle « sert à rejoindre les contraires, à en faire une seule entité » (« L'idéologie des nouvelles technologies », *Manière de voir*, no 46, juillet-août 1999). Tant dans la littérature scientifique que dans le langage courant, le virtuel désigne toutes sortes de situations où l'unité de temps et d'espace semble rompue. Il est question de la famille virtuelle, de l'école virtuelle, etc.

Le virtuel renvoie à la dissolution des balises et repères spatiaux, temporels ou conceptuels. C'est dire l'intérêt de s'interroger sur ce qu'il advient de l'État de droit dans un univers en virtualisation. Comment s'y articulent les libertés, les principes démocratiques et le rôle de l'État? La hiérarchie des normes, les conditions de production et d'application des règles sont au cœur de ces questionnements.

Ce séminaire s'inscrit dans les travaux du *Regroupement Droit et changements* qui réunit des chercheurs du Centre de recherche en droit public (CRDP), de l'Université McGill et de l'Université Laval. Son objectif est d'explorer comment la virtualisation saisit le droit dans les univers des différents axes de recherche du Regroupement, soit *Droit et nouveaux rapports sociaux*, *Droit et nouvelles technologies de l'information* et *Droit, biotechnologies et rapport au milieu*.

PROGRAMME

Mardi 23 octobre 2007

8 h 30 – 9 h

Accueil & petit déjeuner continental
 - Atrium

9 h – 9 h 15

Mot de bienvenue

Karim Benyekhlef
 Directeur, CRDP,
 Regroupement Droit et changements

Anne-Marie Boisvert
 Doyenne et professeure,
 Faculté de droit, Université de Montréal

9 h 15 – 10 h 30

Thème inaugural : L'État de droit est-il virtualisable?

Il s'agit de présenter la problématique générale, de poser les interrogations qu'elle sous-tend, d'indiquer des pistes de réflexion.

Daniel Mockle
 Professeur, Département des sciences juridiques,
 Université du Québec à Montréal

Pierre Lévy
 Professeur et titulaire de la Chaire de recherche du
 Canada en intelligence collective,
 Université d'Ottawa

10 h 30 – 10 h 45

Pause-santé

10 h 45 – 12 h 30

La souveraineté virtuelle

Présidé par
 Jean-François Gaudreault-DesBiens
 Professeur et titulaire de la Chaire de recherche du
 Canada sur les identités juridiques et constitutionnelles nord-américaines et comparées,
 Faculté de droit, Université de Montréal

Les repères usuels à partir desquels se pense la souveraineté étatique, tels que le territoire et le vouloir-vivre collectif, tendent à se modifier. Au nom d'allégations toujours accentuées d'insécurité, l'on réclame des États plus de mesures de sécurité. Souvent au détriment de ce qui rend possible l'État de droit. Comment la virtualité influe-t-elle sur ces tendances?

Les délibérations se virtualisent. Les modalités de la décision collective empruntent des voies nouvelles. Aux lieux traditionnels de la délibération, s'ajoutent des espaces-réseaux au sein desquels se discutent les enjeux et se prennent des décisions. Quelles sont les conditions à assurer afin que ces processus demeurent conformes aux impératifs de l'État de droit?

Jean-Jacques Lavenue

Professeur de droit public et directeur de l'Institut de recherche sur l'évolution de l'environnement normatif des activités transnationales (IREENAT),
Université de Lille 2

Karim Benyekhlef

Professeur et directeur du CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal

12 h – 13 h 30

Déjeuner

- Atrium -

13 h 30 – 15 h

Dignité et virtualisation

Présidé par

Vincent Gautrais

Professeur et titulaire de la Chaire en droit des affaires et de la sécurité électronique,
Faculté de droit, Université de Montréal

Le respect de la dignité humaine peut être tenu comme l'un des éléments substantifs essentiels de l'État de droit. Les lieux virtuels modifient les balises spatiales et temporelles dans lesquelles se construisent la vie privée et les protections de la dignité. La vie privée est-elle soluble dans la virtualité?

Les logiques gestionnaires appellent une production et une circulation accélérées des données personnelles. Comment ces logiques parviennent-elles à assurer une protection effective des données afférentes à la protection de la dignité des personnes?

Yves Poulet

Directeur du Centre de recherche informatique et droit (CRID), Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur

Cynthia Chassigneux

Postdoctorante, CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal

15 h – 15 h 15

Pause-santé

15 h 15 – 17 h

Cyborgs, génétique et État de droit

Présidé par

Lyne Létourneau

Professeure au Département des sciences animales et chercheure au Centre de recherche en biologie de la reproduction,
Université Laval

Les mutations des représentations du corps et de la personne humaine ont-elles des échos sur les façons d'envisager l'évolution des droits et libertés?

Les progrès de la génétique induisent des représentations nouvelles de l'être humain. Quels sont les effets de ces mutations sur l'État de droit?

Sylvie Bordet

Agente de recherche et doctorante,
Équipe HumGen, CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal

Klaus-Gerd Giesen

Professeur de sciences politiques,
Université d'Auvergne/Universität Leipzig

17 h

Cocktail

- Atrium -

Mercredi 24 octobre 2007

9 h – 10 h 15

Processus judiciaires virtuels

Présidé par

Karim Benyekhlef

Professeur et directeur du CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal

La justice judiciaire et extrajudiciaire n'échappe pas aux tendances à la virtualisation. Quelles conditions doivent être réunies afin de garantir des processus judiciaires conformes aux valeurs de l'État de droit?

Thomas Schultz

Chercheur,
Faculté de droit, Université de Genève

Fabien Gélinas

Professeur et directeur de l'Institut de droit comparé,
Faculté de droit, Université McGill

10 h 15 – 10 h 30

Pause-santé

10 h 30 – 12 h

Administration publique virtualisée

Présidé par

Patrick A. Molinari

Professeur, CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal

L'administration gouvernementale doit fonctionner dans le respect du droit. Comment cette composante majeure de l'État de droit s'articule-t-elle dans les univers virtuels? La vie sociale suppose la circulation de l'information relevant des intérêts de la collectivité. Comment les environnements en réseaux redéfinissent-ils les conditions de la circulation des données publiques?

Il n'y a pas d'État de droit sans obligation pour chacun de rendre compte de ses faits et gestes. Dans l'univers virtuel, comment se conçoivent les régimes de responsabilité?

John D. Gregory

Avocat-conseil, Direction des politiques
Ministère du Procureur général de l'Ontario

Pierre Trudel

Professeur et titulaire de la Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique, CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal

12 h

Synthèse

Quelles convergences/divergences entre les valeurs de l'État de droit et la virtualité? L'État de droit est-il possible dans le monde virtuel? À quelles conditions?

Table ronde et rapport de synthèse

Pierre Noreau

Professeur, CRDP,
Faculté de droit, Université de Montréal